

# Séances Collectivités



Le Pagaies Club Thonon vous propose des séances de canoë et de kayak sur le lac Léman. De la simple randonnée à la pratique plus sportive, les participants apprendront à manœuvrer leurs embarcations au travers d'exercices ludiques et des jeux dans un environnement sécurisé par un moniteur agréé.

Le lac Léman est un endroit privilégié pour apprécier notre magnifique région. Depuis le fil de l'eau, l'expression « entre lacs et montagnes » prend tout son sens ! Les tarifs que nous proposons permettent l'accès de cette activité au public le plus large.

Nous vous accueillerons à la base nautique des Clerges (GPS 46.373095, 6.470599) à Thonon-les-Bains où vous trouverez toutes les commodités nécessaires au bon déroulement de la séance (vestiaires, toilettes).

## L'encadrement

Jusqu'à 16 personnes ou 10 embarcations (soit 20 personnes en canoë) l'encadrement se limite à un moniteur agréé. Pour les groupes plus importants, la réglementation impose un moniteur agréé par tranche supplémentaire, complète ou incomplète, de 16 personnes.

## L'équipement

Nous fournissons les embarcations, les pagaies et les gilets de sauvetage. Les jeunes devront être équipés de vêtement pour naviguer et de vêtements de rechange. Pour naviguer, à défaut de combinaison, un pantalon ou short de sport, un sous-pull ou un T-shirt thermo (laine, lycra, etc.), un k-way, une paire de lunettes avec ficelle, un bob ou une casquette, une vieille paire de basket ou des chaussures fermées pour l'eau.

## Conditions

**Une attestation individuelle de natation de 25 mètres est obligatoire pour les activités nautiques. Le responsable du groupe ou de centre de séjour devra fournir une attestation signée pour l'ensemble du groupe.**

## Déroulement d'une séance

Une séance se déroule sur environ 2h00 à 2h30 (sur cette durée, il est prévu une demi-heure de préparation et de rangement de matériel). A partir du port des Clerges, nous découvrirons le littoral du Léman en remontant vers la « Pierre amour » tout en alternant les exercices et les jeux pour apprendre à manœuvrer son embarcation. Suivant le nombre de séances, le passage du diplôme de la « Pagaie blanche » pourra être organisé.

**Tarifs 150 euros par moniteur agréé mis à disposition**

**Réservation / Renseignements au 06 52 80 14 15 – [info@ckthonon.fr](mailto:info@ckthonon.fr)**

